

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU CLUB OLYMPIQUE DE VINCENNES

PROCES-VERBAL

Le Président ouvre l'Assemblée Générale Ordinaire à 19 h 15 en saluant la présence de Régis Tourne, Adjoint au Maire chargé de la Jeunesse et des Sports, des membres du Bureau du Comité Directeur (Vice-président, Trésorière, Secrétaire Général), des membres du Comité, des parents de licenciés, représentant leurs enfants mineurs, des dirigeants et des éducateurs. Il excuse l'absence de l'expert-comptable de l'Association et celle de la Maire de Vincennes.

Il remercie les personnes présentes de prendre de leur temps pour participer à cette Assemblée Générale, moment important dans la vie démocratique de l'association.

Le Président tient à remercier deux membres du Comité Directeur qui l'ont quitté : Philippe Richy après huit saisons comme dirigeant, puis au sein du CD, et François Vervisch, qui a passé onze saisons au CD en tant que vice-président.

Seront présentés le rapport moral de l'exercice 2022-2023 ainsi que le rapport financier, puis il sera proposé à l'Assemblée de donner quitus de sa gestion à la Trésorière. Enfin, l'assistance aura la parole pour des questions diverses.

Rapport moral

Comme toujours, il y a eu du positif et du négatif.

Le positif :

- Le club est un havre de paix. Les adhérents peuvent évoluer dans un climat serein, ce qui est précieux, surtout à notre époque.
- La stabilité du Comité Directeur. Cela peut sembler anecdotique, mais ça ne l'est pas. Beaucoup de clubs souffrent de bouleversements fréquents de leur direction.
- Stabilité aussi de l'encadrement. Il y a bien sûr quelques changements chez les éducateurs, mais cela concerne une petite minorité et le club peut notamment compter sur la présence, depuis de nombreuses années, de plusieurs piliers.
- La qualité du travail de nos salariés, des deux directeurs Michaël et William, et aussi du secrétaire, Sami, ainsi que de nos deux alternants, Hippolyte et Raphaël. C'est très important.
- Les retours des parents, globalement excellents. Avec un indicateur précieux : le pourcentage de ceux qui renouvellent leur adhésion. Il était assez stable, autour de

70 % et nous le trouvons trop faible. Même si nous avons appris qu'au niveau régional, il n'est que de 60 %. En interrogeant ceux qui ne renouvelaient pas, nous avons pu corriger des erreurs et bien que les chiffres définitifs ne soient pas encore connus, on peut penser que nous sommes, cette saison, montés à environ 85 %.

- Stabilité sportive, à l'exception notable des séniors A qui, après cinq exercices en R1, sont descendus en R2.
- La création d'un tournoi U8 dans le respect du règlement, c'est-à-dire à cinq contre cinq. A cet âge-là, on doit jouer à cinq, ce qui est beaucoup plus propice à la progression que de jouer à huit. Mais il a été difficile de trouver des clubs qui acceptent de jouer à cinq. Et ç'a l'a été encore plus pour notre tournoi U9.
- Réussite globale de nos cinq tournois. Nous avons pu accueillir les équipes de deux des villes jumelées avec Vincennes : Castrop-Rauxel (Allemagne) et Blackrock (Irlande).
- L'excellente relation avec le Rugby Club de Vincennes, depuis que Philippe, puis Alban en ont pris la présidence. Nous partageons la gestion du club-house, bien sûr, mais aussi le terrain mixte et nos responsables respectifs collaborent très bien pour modifier la répartition des créneaux dans l'intérêt des deux clubs et soumettre cet aménagement à l'approbation de la Ville.

Le négatif :

- La stabilité dans les résultats sportifs, évoquée parmi les éléments positifs, peut aussi être considérée comme un élément négatif. Car avec William, notre Directeur Technique, nous nous étions fixés comme objectif de faire monter nos trois équipes premières de jeunes au plus haut niveau de Ligue. Nous n'y sommes pas parvenus. On pense savoir pourquoi : nous ne voulons pas entrer dans le jeu qui consiste à faire aux enfants des promesses insensées quant à leur avenir de footballeurs s'ils restent avec nous. Donc beaucoup de nos talents partent en écoutant le chant des sirènes de clubs peu scrupuleux. Nous, on leur garantit de bonnes conditions pour s'épanouir, on leur explique que nous sommes partenaires de l'Olympique Lyonnais, troisième club formateur d'Europe, mais ça ne suffit pas toujours.
- La relégation de l'équipe première séniors est-elle réellement un point négatif ? Pas sûr. Car évoluer en R2 sera plus propice à la progression de nos jeunes joueurs. La première partie de saison est d'ailleurs très positive, nos joueurs prennent du plaisir sur le terrain et nous à les voir jouer.
- Une baisse des effectifs de l'ordre d'une quarantaine d'unités. Cela nous a surpris et nous n'en avons pas trouvé les raisons. Mais on voit que la tendance s'inverse de nouveau et que nous allons retrouver des chiffres proches de ceux d'il y a deux saisons.
- Les incivilités sur et surtout autour des terrains. De plus en plus nombreuses, malheureusement. Ici, on ne s'en sort pas trop mal, mais à l'extérieur c'est souvent très difficile. On a même vu un parent agresser un éducateur de son club, à Montrouge. Il faut souligner l'excellent travail effectué le dimanche par Rachid dans son rôle de référent Prévention-Médiation-Éducation. C'est son titre exact, il n'est pas M. Sécurité et il faut retenir essentiellement dans sa fonction le mot « prévention ». Elle est essentielle pour se donner les meilleures chances de vivre des dimanches calmes.

- Il faut évoquer le manque de soutien de la Ville, comme on le fait à chaque AG. Il y a la stagnation de la subvention, dont le montant est inchangé depuis au moins 25 ans. Mais ce n'est pas tout :
 - o La fermeture de notre laverie nous a paru suspecte, car elle profite au rugby.
 - o L'accueil au stade avec un gardiennage qui se dégrade de plus en plus.
 - o Les tribunes, soit absentes, soit extrêmement sales. L'état dans lequel nous avons retrouvé après l'été la tribune de notre terrain d'honneur était impensable. Et absentes car quand les terrains synthétiques ont été inaugurés, il était prévu des abris afin de protéger les parents et autres spectateurs des intempéries ; or rien n'a été fait.
 - o Un point qui peut paraître très secondaire mais ne l'est pas : l'état des toilettes. Une honte. Que la Ville ne puisse pas entreprendre de grands travaux tant qu'une convention avec Paris n'est pas signée, d'accord. Mais réparer des toilettes qui tombent en ruine devrait pouvoir se faire sans délai.
 - o Le pire, c'est probablement quand une trentaine de petits Vincennois ont voulu s'inscrire tardivement. Nous avons gardé de la place pour les Vincennois, mais elles avaient été toutes prises. Nous avons donc demandé à la Ville un créneau le mercredi matin – nous n'en avons aucun – ou même à midi, mais il nous a été refusé au prétexte que cela accélérerait la dégradation des terrains. On parle d'une trentaine d'enfants de 5 ou 6 ans... L'argument ne tient pas.
 - o Un dernier exemple du manque de soutien de la Ville : quand Paris a rendu le stationnement payant devant le stade, nous avons demandé que nos deux salariés qui viennent en voiture puissent la stationner dans le stade. Refus.

Au total, nous nous estimons mal payés de retour eu égard de notre investissement et au respect que nous manifestons envers la Ville.

Le Président indique que si ce rapport moral, qui n'est pas soumis à un vote, suscite des questions, il y sera répondu en fin d'assemblée générale.

Rapport financier

Madame Marret, l'expert-comptable de l'association, est donc absente, mais elle a naturellement transmis la plaquette des comptes et ses commentaires.

Le Président fait lecture de sa synthèse :

« En notre qualité d'expert-comptable et conformément à notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entité Association Club Olympique de Vincennes relatifs à l'exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023 qui se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan	358.018
- Produits d'exploitation	716.405
- Résultat net comptable	- 17.814

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas trouvé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation ».

La Trésorière prend ensuite la parole pour son rapport financier :

Les recettes se sont élevées à 729.827 € contre 676.210 € à l'issue de l'exercice précédent. C'est dû à une légère amélioration du sponsoring et à un rebond du mécénat et des dons, qui avaient plongé à la sortie de la pandémie. Et aussi à l'augmentation du montant de la cotisation, alignée sur l'inflation.

Les dépenses, elles, ont été de 747.641 € contre 803.343 € pendant l'exercice précédent. Des économies ont été réalisées dans la plupart des secteurs, sauf les salaires et les défraiements. Elles ont été particulièrement marquées sur la ligne des séniors, pas seulement par un niveau de primes bas, mais grâce à l'abandon de la politique des fixes.

Au total, comme indiqué par notre expert-comptable, le résultat net de l'exercice est négatif de 17.000 €. Dont 6.000 € de dépense exceptionnelle : les frais d'avocat dans le cadre de l'affaire Palaiseau.

Ce n'est jamais satisfaisant de boucler un exercice par un résultat négatif, mais si on le compare à celui de l'exercice précédent, qui s'était soldé par une perte de 127.000 €, on peut dire que la barre a été redressée. C'est d'ailleurs l'engagement qu'avait pris le Comité Directeur il y a un an, quand il s'était fixé comme objectif un retour à l'équilibre. L'objectif n'a pas été tout à fait atteint, mais a été approché.

Le résultat de l'exercice 2022-2023 diminue donc légèrement l'actif du club, c'est-à-dire ses réserves, qui s'élèvent désormais à 358.018 €. Cela représente environ une demi-saison : c'est le minimum pour préserver l'association des conséquences d'un coup dur.

Il y a un autre indicateur sur lequel nous souhaitons nous attarder un instant. C'est celui du bénévolat. Depuis deux ans, la loi contraint les associations à le valoriser dans son bilan. Cela inclut les dirigeants qui aident les éducateurs le week-end ou ceux qui s'impliquent sur nos tournois. Ce sont parfois les mêmes, d'ailleurs. Cela inclut aussi toutes les personnes qui composent le Comité Directeur : elles sont bénévoles, et il n'est pas inutile de le rappeler, car beaucoup sont persuadés que nous sommes rétribués. Le bénévolat a été estimé à près de 270.000 €. Cela n'a pas d'incidence sur le bilan, mais ça permet de se rendre compte de la somme dont aurait besoin l'association pour fonctionner s'il n'y avait pas de bénévoles.

Le Président remercie la Trésorière et demande à l'assemblée si ce rapport financier suscite des questions. En leur absence, il soumet au vote le quitus à la Trésorière : l'assemblée vote le quitus à l'unanimité et applaudit la Trésorière.

Le Président donne la parole à Régis Tourne, Adjoint au Maire chargé de la Jeunesse et des Sports.

« Merci de m'accueillir. Je souscris totalement à ce bilan positif, vous faites un travail remarquable, ce n'est pas pour ça qu'on vous oublie, on pense souvent à vous, même s'il y a des sources de mécontentement.

Commençons par les subventions. C'est vrai qu'elles n'augmentent pas. Le budget du sport à Vincennes n'a pas augmenté depuis 30 ans. Je suis bien placé pour le savoir puisque j'ai été Président du club d'athlétisme. Maintenant que je suis adjoint aux Sports, si je veux augmenter la subvention d'un club, je suis obligé d'aller piquer dans celle d'un autre club. Madame le Maire attribue dans son budget une enveloppe pour le Sport et c'est dans cette enveloppe que se répartissent les subventions aux associations sportives ; elle n'a pas, en effet, augmenté depuis au moins 30 ans. C'est la politique de la Ville de se dire que, malgré cela, les associations sportives s'en sortent bien. Alors tout est relatif, bien sûr. Vous avez six mois de réserves, c'est à la fois beaucoup et peu si l'on considère le nombre d'encadrants. Il n'y a rien d'inquiétant non plus. Ça ne veut pas dire qu'il faut être dans le rouge pour avoir une augmentation de subvention. On prend en compte la situation avec la trésorerie. Certaines associations ont un mois d'avance, elles sont sur la corde raide et ça nous inquiète particulièrement. Vous, la situation est saine, vous tenez correctement l'association. Votre situation n'évolue pas, je le reconnais.

Sur le gardiennage, à une époque, il était assuré par des agents de la Ville. Quand nous avons fait la bascule, c'était bien, nous avons des agents qui étaient bien, vous vous en souvenez. Le problème, c'est que la société extérieure met les agents qu'elle a envie de mettre, avec les qualités qu'ils ont, et effectivement cette qualité pose des soucis parfois. Didier Coste, qui est un agent de la Ville, se bat, fait remonter vos remontrances. Il y a parfois, souvent, des soucis avec les agents d'accueil. On le regrette, on essaie d'y remédier. C'est très compliqué, d'autant plus compliqué que les Jeux Olympiques arrivent.

L'état des bâtiments : je suis le premier à le regretter. Il y a des différents avec la Ville de Paris qui bloque tous les permis de construire. Ce n'est pas pour ça qu'on ne pourrait pas entretenir, je suis d'accord, mais on fait un entretien léger. C'est un blocage politique, pas technique. On se dit que ça pourrait se débloquer et on n'a pas envie de mettre maintenant de gros moyens pour le cas où on aurait le feu vert pour refaire la tribune. Sur la propreté, c'est effectivement intolérable. Sur les petites dégradations, il faut nous tenir au courant afin qu'on fasse intervenir le personnel. Sur les grosses dégradations, si ça ne met pas en danger les utilisateurs, on essaie de temporiser.

Le créneau du mercredi. Vous avez parlé d'usure, moi je dirais simplement que les créneaux du matin, de 8 h 00 à midi, sont occupés par les collégiens. Ce sera encore plus vrai l'année prochaine puisque le nouveau lycée va ouvrir en septembre et accueillir 600 élèves de plus, de seconde et de première. Ce qui fait une quarantaine d'heures d'EPS à caser, sur le stade et ailleurs. L'usure des terrains, elle est bien réelle, vous en avez d'ailleurs vécu les conséquences puisque nous n'avons pas pu faire intervenir la société pendant les vacances scolaires. Il faut réaliser que les terrains sont utilisés de 8 h 00 à 22 h 00. Plus ils le sont, plus ils s'usent. Ils sont conçus pour durer une quinzaine d'années, on va arriver à dix ans et ils souffrent déjà à cause

de la pratique. Je ne dis pas de mauvaise pratique, je dis de pratique. Sur toutes les installations, depuis la rentrée, on a plus 20 % de matches le week-end. Que ce soit du basket, du football, du rugby... Et en semaine, on n'a plus de créneau disponible.

Les voitures des salariés, des encadrants. Je sais bien, mais le problème c'est que si on accepte pour une association, on doit accepter pour tout le monde et le stade devient un parking. On a le même souci avec l'athlétisme, avec le rugby. Alors pour éviter ça, on a décidé de dire non à tout le monde.

La laverie. C'est l'ancienne habitation du gardien du stade. Elle était dans un état délabré. La Ville l'a mise à la disposition du CO Vincennes gracieusement. D'ailleurs, à ce propos, on a du mal à valoriser ça, mais on commence à avoir des chiffres. On doit veiller à la sécurité des installations et la laverie n'était plus dans un état satisfaisant. On a donc décidé de la reprendre, de ne pas la réattribuer au foot et de faire une sorte de jeu de chaises musicales. Car avec en revenant sur les soucis avec la Ville de Paris, le rugby a un abri en bois à côté de son bungalow pour son matériel ; il est en train de s'effondrer et la Ville de Paris nous interdit de le remplacer. Il fallait donc trouver un espace suffisant pour stocker le matériel. On a décidé que ce serait dans l'ancienne laverie du COV. Dans le même temps, le RCV rendrait un espace de rangement sous les vestiaires A pour le mettre à disposition du football.

Concernant les abris le long des terrains, je botte en touche, il faut que je relance. Je vais me renseigner, il y a peut-être un problème de sécurité, de circulation. On verra ce qui est possible, mais ce ne sera pas, de toute façon, pour 2024 car le budget est en train d'être construit et sera présenté début janvier à Madame le Maire. Les budgets, ça se travaille au niveau municipal en novembre avec un arbitrage en décembre, pour une présentation à Madame le Maire en janvier et une adoption au Conseil Municipal de mars. Il ne faut pas croire qu'on ne vous aime pas, mais je comprends bien que vous attendez des preuves d'amour ».

Le Président remercie l'Adjoint aux Sports de s'être livré avec sincérité à un exercice pas forcément très agréable.

Place aux questions.

Un éducateur demande si la bulle, qui s'est effondrée, va être réinstallée. Réponse de Régis Tourne : « Non, car c'était une installation provisoire utilisée par le basket et le badminton, et la Ville de Paris refuse qu'elle soit remontée ».

Le Président intervient : « Si un jour l'espace est réaménagé, le COV a deux projets de pratique en indoor : le Cécifoot, d'une part, et le Foot Baby pour les 3-4 ans, d'autre part ». Il demande si, en l'état, le terrain désormais non abrité pourrait être utilisé. Régis Tourne : « Aux beaux jours oui, mais pas quand le temps est pluvieux ou simplement humide, car le sol serait trop glissant ». Et la tribune ? « Il y a un projet pour chaque tribune : on les dépose et on les reconstruit en fonction de l'attente des clubs. Sachant qu'il faut rester dans le même volume, hauteur, largeur, longueur. C'est dans les cartons ».

L'Adjoint aux Sports rappelle que la Ville de Paris avait le projet de récupérer toutes les installations sportives lui appartenant. « Par exemple, elle a signé avec Joinville une

convention avec Paris. Joinville paie 70.000 ou 80.000 € de location, doit assurer l'entretien et mettre des créneaux à disposition de Paris. Dans d'autres communes, Paris a fait partir des clubs ou bien elle fait payer. Ici, on se bat ».

Une question sur le parking surchargé et payant. L'Adjoint au Maire indique qu'il est géré par la Ville de Paris, puisqu'il se trouve sur son territoire. Et elle a décidé de rendre payant le stationnement dans le Bois de Vincennes comme dans le Bois de Boulogne. Il précise que Madame le Maire, avec les Présidents des associations sportives, a négocié un aménagement des tarifs.

L'Adjoint au Maire répond ensuite à des questions diverses sur les terrains, l'éclairage et les vestiaires. A une nouvelle question sur la modicité de la subvention, il répond en répétant qu'il n'est pas envisagé de l'augmenter, pas plus que celle des autres associations. Le Président lui précise que le COV n'attend pas une augmentation, mais au moins une stabilité. Or, avec un montant inchangé depuis 30 ans, elle a en réalité diminué de moitié à cause de l'inflation. L'Adjoint au Maire lui répond que ça ne met pas le club en danger.

Intervention d'un éducateur qui comprend mal que la Ville annule au dernier moment un plateau de débutants sur la pelouse afin de préserver celle-ci. C'est une préoccupation que le COV partage avec la Ville, mais là on parle d'enfants de 6 ans qui jouent quatre fois dix minutes. Et à la même période, on voit un groupe d'athlètes faire du lancer de javelot sur la même pelouse ! Comment expliquer aux enfants que leur entraînement est annulé et comment gérer le mécontentement des parents ? Le Président ajoute que le COV est un club responsable, qui sait quand il n'est pas opportun de jouer sur la pelouse et quand c'est sans risque. Or, les décisions de fermeture tombent sans concertation et parfois sans cohérence. La pelouse était beaucoup plus utilisée il y a dix ans qu'aujourd'hui, avec trois matches par week-end contre un seul actuellement. Réponse de l'Adjoint au Maire : « Le nombre d'heures d'utilisation de la pelouse est déterminé par la société chargée de son entretien. Je vais me renseigner afin de comprendre pourquoi ce qui était possible ne l'est plus ».

Plus aucune question n'étant posée, le Président clôt l'Assemblée Générale à 20 h 35.